

PROPOSITIONS et AVIS DE LA FSSSCT-SD12 du 25 et 26 /01/2024.

Propositions

Avis	Réponse de l'administration
1. Mettre à jour la liste des membres de la FSSSCT-SD et de la FSSSCT-A sur le panneau d'informations.	Les listes des membres des FSSSCT A et SD12 sont téléchargeables à l'adresse : https://www.ac-toulouse.fr/sante-et-securite-au-travail-en-aveyron-122525
2. Installer un panneau d'affichage à la vie scolaire du site n°1 comportant les informations à destination des élèves en remplacement de l'affichage sur la porte.	Proposition transmise au chef d'établissement.
3. Installer un système adapté à la porte de l'atelier SEGPA en remplacement de la cale tout en tenant compte des contraintes liées au PPMS et à la ventilation des locaux.	Proposition transmise au chef d'établissement.
4. Engager une réflexion sur des modalités de communication entre les personnels de direction, de vie scolaire et les enseignants.	Proposition transmise au chef d'établissement.

Avis

Site n°1

Avis	Réponse de l'administration
1. Les membres de la FS-SSCT12 demandent que le portail soit équipé d'un visiophone pour maintenir la sûreté de l'établissement.	Avis transmis au chef d'établissement.
2. Les membres de la FS-SSCT12 demandent l'installation d'une signalétique interdisant le stationnement devant le portail d'accès au réfectoire.	Avis transmis au chef d'établissement.
3. Les membres de la FS-SSCT12 demandent qu'une réflexion soit menée sur l'accessibilité des véhicules de livraison afin d'assurer la sécurité des usagers.	Avis transmis au chef d'établissement.
4. Les membres de la FS-SSCT12 demandent le déplacement de la boîte aux lettres pour permettre un espace de circulation piéton plus important.	Avis transmis au chef d'établissement.
5. Les membres de la FS-SSCT12 demandent une réflexion sur la sécurité des déplacements des usagers sur le trottoir menant à l'entrée du site.	Avis transmis au chef d'établissement pour dialogue avec la collectivité
6. Les membres de la FS-SSCT12 constatent une ambiance sonore désagréable dans le hall d'entrée du site. Ils demandent que le risque lié au bruit soit évalué.	Le risque lié au bruit peut être saisi dans le DUER et transmis à la collectivité territoriale.
7. Les membres de la FS-SSCT12 demandent qu'une réflexion sur l'ambiance thermique du bureau des AED soit menée.	Le risque lié à l'ambiance thermique peut être saisi dans le DUER et transmis à la collectivité territoriale.
8. Les membres de la FS-SSCT12 constatent des dégradations au niveau des plafonds (causées par des infiltrations d'eau), au niveau des murs (fissures) et du lavabo de la salle d'arts plastiques. Ils demandent que des rénovations soient effectuées.	Le risques lié à l'état des bâtiments peut être saisi dans le DUER et transmis à la collectivité territoriale.

Avis	Réponse de l'administration
<p>1. Les membres de la FSSSCT12 demandent que l'accès au CMPP ou le CMPP soit déplacé pour qu'aucun usager de ce dernier n'entre dans l'enceinte de l'établissement et éviter ainsi des problèmes de sûreté.</p>	<p>Le risque extérieur peut être saisi dans le DUER et transmis à la collectivité territoriale.</p>
<p>2. Les membres de la FSSSCT12 constatent l'absence de séparation physique entre la voie de circulation et le garage à vélo, malgré un dénivelé important. Ils demandent que les travaux nécessaires soient réalisés.</p>	<p>Voir avec le chef d'établissement pour les travaux effectués. Le risque lié aux déplacements intérieurs peut être saisi dans le DUER et transmis à la collectivité territoriale.</p>
<p>3. Les membres de la FSSSCT12 constatent que l'accès au gymnase peut se faire par un portail ouvert. N'importe qui peut donc descendre ces marches et parvenir jusqu'aux vitres. Par ailleurs, plusieurs associations ont la clé de la porte et peuvent accéder à tout moment aux locaux y compris pendant les heures de cours. Un badge existait auparavant, empêchant l'accès au gymnase avant la fin des cours. Ils demandent que ce badge soit remis en place au niveau du portail situé en haut des marches, sécurisant l'accès aux vitres par la même occasion.</p>	<p>Le risque extérieur peut être saisi dans le DUER et transmis à la collectivité territoriale.</p>
<p>4. Les membres de la FS-SSCT12 constatent que le gymnase nécessite une importante rénovation : infiltrations d'eau, parquet glissant et accidentogène, plaques du parquet qui se désolidarisent du sol, plaques de plafond prêtes à tomber, présence d'eau au sol due à la condensation provoquée par le chauffage. Le local matériel du gymnase présente un plafond fortement dégradé. Ils demandent que le gymnase soit rénové.</p>	<p>Le risque liés à l'état des bâtiments et le risque de chutes (plain-pied et autres) peut être saisi dans le DUER et transmis à la collectivité territoriale.</p>
<p>5. Les membres de la FS-SSCT12 demandent que le matériel d'EPS soit disposé dans un local qui lui est dédié et le matériel d'entretien dans un autre local.</p>	<p>Avis transmis au chef d'établissement.</p>
<p>6. Les membres de la FS-SSCT12 constatent que l'affichage concernant les 2 extincteurs du gymnase a été arraché. Ils demandent qu'il soit remplacé.</p>	<p>Il convient de vérifier le dernier PV de la commission de sécurité. Ces affichages sont règlementaires.</p>
<p>7. Les membres de la FS-SSCT12 constatent que le revêtement de la cour est à refaire complètement, tant il est endommagé. Les graviers sont glissants, il est impossible de faire rebondir un ballon de basket sous le panier, il est fissuré en de nombreux endroits. Ils demandent que le revêtement soit refait afin de sécuriser cet espace pour les usagers.</p>	<p>Le risque de chutes (plain-pied et autres) peut être saisi dans le DUER et transmis à la collectivité territoriale.</p>

<p>8. Il convient, pour une loge, d'être positionnée et identifiée de manière à accueillir et orienter convenablement les usagers. Comme tout autre poste de travail, elle doit permettre au personnel de travailler dans des conditions thermiques et phoniques satisfaisantes avec du matériel permettant d'éviter les TMS. Les membres de la FS-SSCT12 demandent qu'une réflexion soit engagée concernant cet espace.</p>	<p>Avis transmis au chef d'établissement.</p>
<p>9. Les membres de la FS-SSCT12 constatent que différentes salles du 2nd étage présentent des infiltrations d'eau. Ils demandent que les dalles de plafond soient changées.</p>	<p>Le risque lié à l'état des bâtiments peut être saisi dans le DUER et transmis à la collectivité territoriale. Voir avec le chef d'établissement.</p>
<p>10. Une salle permet aux enseignants de recevoir les parents et les personnels de la vie scolaire, en dehors de leur salle de classe et à proximité d'autres personnels susceptibles d'intervenir si nécessaire. Les membres de la FSSSCT12 demandent que cette possibilité soit étendue à tous les établissements scolaires et écoles de l'Aveyron.</p>	<p>Prévu dans le Code de l'éducation, l'espace parents favorise la co-éducation par les équipes éducatives et les familles et permet d'impliquer les familles dans les projets de l'établissement.</p>

Concernant les deux sites

Avis	Réponse de l'administration
<p>1. Les membres de la FSSSCT12 demandent que la fiche récapitulative du DTA soit émargée par l'ensemble des personnels.</p>	<p><i>Cprev12 dispose d'une feuille d'émargement type.</i></p>
<p>2. Les membres de la FSSSCT12 constatent que le transfert des élèves du site n°2 vers le site n°1 pour se rendre au réfectoire mobilisent des moyens importants en poste d'AED. Ils demandent que la dotation complémentaire pour double sites soit revue à la hausse.</p>	<p>La dotation en AED de l'établissement est construite à partir d'un barème partagé avec les organisations départementale qui prend en considération la question des doubles implantations</p>
<p>3. Les membres de la FSSSCT12 demandent que tous les AED des établissements scolaires de l'Aveyron répondant au téléphone soient équipés d'un casque sans fil afin d'améliorer leurs conditions de travail.</p>	<p>Une évaluation du risque liée au bruit peut être effectuée. Les casques sans fils font parties des solutions à envisager.</p>
<p>4. Les membres de la FSSSCT12 demandent que tous les personnels des établissements scolaires et écoles de l'Aveyron disposent de matériel ergonomique : souris verticales, repose-pieds, claviers ergonomiques, ballons, plateau de travail assis/debout, casques à micro sans fil.</p>	<p>Une évaluation des risques de troubles musculo squelettiques peut être effectuée par les établissements et écoles de l'Aveyron. Les souris verticales, repose-pieds, claviers ergonomiques, ballons, plateau de travail assis/debout font partie des solutions à envisager.</p>

<p>5. Les membres de la FSSSCT12 constatent que cet établissement, sur les 2 sites, comporte trop peu de sanitaires par rapport au nombre d'usagers. Par exemple, il n'y a que 2 sanitaires pour les personnels à côté de la salle qui leur est dédiée, sur le site n°2, comportant 2 toilettes chacun.</p> <p>De plus, les sanitaires de cet établissement sont essentiellement composés de toilettes sans assise. Ils demandent que des sanitaires soient ajoutés afin d'avoir un sanitaire pour 10 personnels et que les sanitaires sans assise soient remplacés par des sanitaires avec assise.</p>	<p>Le guide bâtiscolaire indique : « Le nombre de sanitaires adultes à prévoir doit à minima être en conformité avec le code du travail à savoir 2 cabines pour 20 adultes. » « Prévoir à minima 1 cabine pour 10 élèves et un bloc supplémentaire à proximité de la cour de récréation. »</p> <p>Le risque sanitaires lié au manque de cabinets d'aisance peut être évalué, saisi dans le DUER et transmis à la collectivité territoriale.</p> <p>Les toilettes à la turque sont un frein à la fréquentation des cabinets d'aisance par les usagers et les personnels.</p>
<p>6. Les membres de la FS-SSCT12 demandent que tous les personnels (enseignants, personnel de direction, personnel de vie scolaire, AESH, agent des collectivités) des établissements scolaires et écoles de l'Aveyron soient remplacés en cas d'absence.</p>	<p>Mme la présidente de la F3SCT-SD prend bonne note de cet avis qui sera transmis à l'échelon académique et au chef d'établissement afin notamment d'inscrire cet objectif dans son plan RCD</p>
<p>7. Les membres de la FS-SSCT12 demandent que des postes d'enseignants remplaçants (1er et 2nd degrés) soient créés afin d'assurer le remplacement de tous ces personnels absents.</p>	<p>Cette demande est hors du champ de compétence de la présidente de la FSSSCT-SD 12 pour le second degré. La demande a été transmise à l'échelon académique pour le second degré. Un travail a été entrepris sur cette thématique dans le cadre de la carte scolaire 2025 pour le premier degré.</p>
<p>8. Les membres de la FS-SSCT12 demandent que soit nommé un directeur de SEGPA dans tous les établissements de l'Aveyron accueillant un dispositif SEGPA afin de pallier aux dysfonctionnements dans l'organisation et d'améliorer les conditions de travail des personnels.</p>	<p>Cette demande est hors du champ de compétence de la présidente de la FSSSCT-SD 12. La demande a été transmise à l'échelon académique</p>
<p>9. Les membres de la FS-SSCT12 demandent la non suppression du poste d'adjoint de direction, le non recours à des personnels de direction et de vie scolaire contractuels dans cet établissement afin de pallier aux dysfonctionnements dans l'organisation, d'assurer une stabilité de ces mêmes personnels et d'améliorer les conditions de travail de tous les personnels de l'établissement.</p>	<p>Cette demande est hors du champ de compétence de la présidente de la FSSSCT-SD 12. La demande a été transmise à l'échelon académique</p>
<p>10. Les membres de la FS-SSCT12 demandent que le collège puisse intégrer aux emplois du temps l'heure du lundi matin de 8h à 9h afin de permettre une meilleure organisation de l'établissement</p>	<p>Avis transmis au chef d'établissement</p>